

Institut

45  
de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le 27 Nov.

1816

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Rapport de la Section de Gravure, à l'Académie  
Royale des Beaux-Arts, sur les ouvrages envoyés  
par les Pensionnaires Graveurs de l'École de Rome.

Vous avez chargé votre Section de gravure, en  
taille douce, pierres fines et médailles, de vous faire un rapport  
sur les ouvrages nouvellement envoyés par les Pensionnaires  
Graveurs de l'École de Rome. La Section après s'être adjoint  
les trois statuaires admis par l'Académie et qui sont  
M. M. Lemot, Cartellier, et Dupaty, a examiné les pierres  
gravées par M. Desbœufs, et les médailles de M. Braudt.

Voici le résultat de ses observations :

Les ouvrages de M. Desbœufs sont

1.° un faune jouant avec une Scythère, cannée en agathe  
orientale. 2.° Un faune debout, tenant un thyrsè et un  
vase, Cornaline gravée en creux.

Le motif du cannée présente une composition agréable.  
Son exécution ne paraît qu'une ébauche, qui perd, lorsqu'elle

sera terminée, offre un bon ouvrage; mais la pesanteur que l'on remarque dans tous les ennuichemens et l'indécision de plaisir dans presque toutes les parties, doivent engager l'Académie à demander à M. Desbœufs d'étudier encore son ouvrage et de consulter les beaux caniches antiques où il trouvera les exemples de la finesse et du sentiment qui seuls peuvent donner du prix à ce genre de production.

La pierre gravée en creux, représentant aussi un faune, a paru à votre Commission offrir un motif agréable, et une bonne disposition dans les accessoires; mais le défaut d'étude s'y fait encore sentir dans les nuds, et l'Académie peut recommander à M. Desbœufs de joindre à l'étude approfondie, des pierres gravées, celle des plus beaux marbres antiques, afin de mieux sentir comment la réduction d'une figure, grande comme nature, doit se faire sur un caniche ou sur une pierre gravée.

M. Brandt a envoyé quatre médailles avec leur revers et une médaille sans revers.

Ces médailles sont

- 1<sup>o</sup> Le portrait du Roi et au revers, Minerve avec les attributs des arts.
- 2<sup>o</sup> Le portrait du St. Père, et au revers, l'ange tirant St. Pierre de sa prison, allégorie pour l'année 1814
- 3<sup>o</sup> Un <sup>second</sup> portrait du St. Père, et au revers, la prise de possession des six légations, allégorie pour l'année 1815.
- 4<sup>o</sup> Le portrait de M. Lethière, ancien Directeur de l'Académie de France à Rome, au revers la façade de la villa Médicis, côté du jardin.
- 5<sup>o</sup> - Persée et le Cheval Bégase.

La médaille représentant le portrait du Roi laisse à désirer, dans la physionomie, une expression plus fine et plus d'étude dans le rendu des parties; les cheveux ont paru négligés à leurs extrémités, et le vêtement n'offre pas les détails de plis nécessaires pour lui donner du mouvement. Le revers de cette médaille représente <sup>ant</sup> une Minerve, apparue très faible dans son ensemble. Les plis principaux de la figure sont indécis et elle laisse tout à désirer dans la tête et dans les bras.

C'est avec regret que la Commission n'a pu trouver d'éloges à donner aux deux portraits du St. Père. Le travail en a paru froid et sec. Quant au revers, celui qui représente la délivrance de St. Pierre, semble avoir été plus inspiré par les monuments Gothiques que par les monuments de l'art où respire un meilleur goût.

Le revers relatif à l'apprise de possession des six Légations a paru plus satisfaisant sous le rapport de la disposition des figures et de l'ajustement des draperies; on y souhaiterait plus de sentiment et de netteté dans les têtes, et moins d'égalité dans l'exécution des plis.

La Commission a retrouvé avec plaisir le talent de M. Brandt dans le portrait de M. Lethière. Le masque lui a paru bien modelé et d'une exécution large; elle aurait souhaité plus de souplesse dans les cheveux; le revers a paru très-fidèle et fort bien traité.

La médaille représentant Persée et le Cheval légèze, a mérité les suffrages de la Commission. Le groupe lui a paru bien pensé: la pose du héros a de la noblesse et de la grandeur; on aurait souhaité un caractère plus décidé dans le profil; un meilleur enroulement dans le pied gauche et plus de décision dans les enveloppes

Du bras gauche. Le cheval a du mouvement et de l'élégance.  
La tête offre un beau principe, ainsi que les extrémités.  
Le style des ailes a paru convenable.

La Commission a regretté que les autres ouvrages  
de M. Brandt n'aient pas offert une aussi heureuse alliance  
de la composition et de l'exécution; mais en rendant à ces  
deux dernières médailles toute la justice qu'elle mérite, et  
en félicitant l'auteur sur les progrès qu'il a faits dans  
plusieurs parties de son art, elle a cru voir dans la trop  
grande diversité de styles de ses revers, un indice<sup>†</sup> qu'il n'a  
pas assez consulté sa propre inspiration, et elle craint  
qu'il n'ait trop profité pour ses compositions, de lumières de  
ses confrères. Elle croit devoir observer à MM. les Graveurs  
qu'ils doivent chercher à ne dépendre que d'eux mêmes,  
et à soigner toutes les études qui ~~doivent~~ peuvent en faire  
des hommes habiles dans l'invention et dans l'exécution.

à Paris le 14. Septembre 1816.

Signé à la minute Lenoir, Berville, Jeuffroy, Demoyers  
Cartellier, Dupaty rapporteur.

L'Académie approuve le rapport et en adopte les  
conclusions

Certifié conforme à l'original  
Le Secrétaire Perpétuel

Guatremere Sequin

† tendant à faire  
soupçonner